

FRATERNIPHONIE

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONIE AVENIR - A.FR.AV

Parc Louis-Riel - 2811 chemin de Saint-Paul, 30129 Manduel - FRANCE

Site : www.francophonie-avenir.com - Chaîne-vidéos : www.youtube.com/user/Pasagenoux

PREMIER TRIMESTRE 2017

« La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? », Racine

Numéro 87

É
D
I
T
O
R
I
A
L

Le premier trimestre de cette année 2017, en France, a été placé sous le sceau de la campagne électorale pour la Présidence de la République.

La presse et les médias ont parlé largement du sujet, mais, hélas, davantage pour traiter les démêlés judiciaires de certains candidats que pour nous informer des programmes politiques de chacun.

Sur le plan qui nous intéresse, c'est-à-dire sur celui de la langue française, de la Francophonie, de la lutte contre le tout-anglais et du respect du plurilinguisme, nous n'avons eu, malheureusement, pas grand chose à nous mettre sous la dent.

Cependant, pour celui qui est à affût de ces sujets-là, il y eut quelques éléments dans les propos de certains candidats qui nous permettent d'en féliciter certains et d'en condamner d'autres.

Tout d'abord, force a été de constater que le mardi 10 janvier, Emmanuel Macron, candidat à la Présidentielle, a donné une conférence en anglais, dans une université allemande, à Berlin.

Il s'est exprimé en anglais, montrant ainsi à ceux qui, en Allemagne, auraient encore envie d'apprendre le français, qu'il n'est plus nécessaire de s'investir dans cette langue, puisque M. Macron, prétendant à être le premier des Français, s'exprime en anglais à l'étranger, dans un pays non anglophone.

Mine de rien, Emmanuel Macron nous a fait là une démonstration parfaite de ce qu'on appelle la prophétie autoréalisatrice, un concept qui, pour le cas, consiste à se mettre dans la tête, et dans la tête des autres, qu'il n'y a pas de vie sans anglais, que la langue française n'est plus une langue internationale, un concept qui crée les conditions pour que des faits qui, au

départ, n'étaient pas vraie, le deviennent.

En effet, qui voudra désormais apprendre le français à l'université Humboldt de Berlin, alors qu'une haute personnalité française a préféré s'exprimer en anglais ?

Ainsi, le chouchou des médias français, par son anglomanie ostentatoire, en plus de participer à la prophétie autoréalisatrice de destruction de notre langue, s'est-il dévoilé au grand jour : il est bien un agent de l'oligarchie anglo-américanisée mondialiste, une oligarchie qui veut mettre son grappin sur le monde pour lui imposer une langue, une loi, une doctrine.



Assurément, Macron, par sa trahison linguistique, doit être écarté de la magistrature suprême avec la plus grande fermeté.

Vint ensuite, le débat télévisé entre les finalistes de la Primaire de la gauche : Manuel Valls et Benoît Hamon, c'était le mercredi 25 janvier. Au cours de ce débat, David Pujadas, le journaliste pour France 2 chargé d'orchestrer la soirée, fit part aux deux candidats, d'une question posée prétendument par un internaute, un dénommé Gérard, du Pas-de-Calais. La question consistait à savoir si les deux candidats parlaient anglais, et le Pujadas, anglomane bien connu, trop content qu'on mette cette langue sur le tapis, s'est délecté d'un « *Do you speak English ?* » adressé à MM. Valls et Hamon. - « A-t-on demandé à Donald Trump et à Theresa May, s'ils

parlaient français ? », aurais-je répondu à Pujadas, mais nos hommes politiques, eux, comme à l'école devant le maître, se sont empressés de répondre par l'affirmative. Manuel Valls, cependant, a été plus responsable dans sa réponse, que le pauvre Hamon qui s'est dépêché de dire qu'il parlait l'anglais couramment (*English Fluent* (sic)) comme s'il fallait qu'il montre un gage de bonne conduite à l'égard des maîtres de la City et de Wall Street ; Valls, lui, plus intelligent, a dit qu'il n'y avait pas que l'anglais comme langue internationale, il y avait aussi, entre autres langues, l'espagnol. Bravo ! C'est ça qu'il fallait répondre, car, bien évidemment, le rôle d'un homme d'État français n'est pas de fortifier la puissance impérialiste de l'anglais, mais d'essayer de l'atténuer. L'atténuer en disant qu'il n'y a pas que l'anglais qui est une langue internationale, l'atténuer aussi - et Manuel Valls en a parlé dans le débat -, en soulignant la force de la Francophonie, la Francophonie africaine, notamment, l'Afrique avec laquelle Manuel Valls veut travailler davantage, et, en ce sens, il a même parlé de mettre en place un Erasmus francophone, etc.

Bravo donc, pour ce coup-là, à Emmanuel Valls, et vivement que nos hommes politiques, en général, au lieu de s'appliquer à vouloir parler la langue de la première puissance militaire et d'espionnage du monde, s'intéressent plutôt à ce qui fait la force de la France : son territoire maritime et l'Espace francophone.

Le vendredi 10 mars, François Asselineau, Président de l'Union Populaire Républicaine (UPR), annonçait à la presse qu'il avait obtenu les 500 parrainages nécessaires pour se présenter à la Présidence de la République. Fait extraordinaire, lors de sa conférence de presse, nous pûmes constater, à côté de lui sur l'estrade, la présence du drapeau de la Francophonie avec le



drapeau français et onusien. **Oui, fait extraordinaire, car c'est la première fois que je vois un homme politique mettre ainsi en exergue le drapeau des Francophones. Voilà un point assurément positif pour M. Asselineau.**

Arriva le 20 mars, Journée internationale de la langue française et de la Francophonie, et ce 20 mars fut marqué par un débat à la télévision entre les 5 premiers candidats les mieux placés dans les sondages. Outre le fait qu'il soit anti-démocratique de n'inviter que 5 candidats sur les 11 validés par le Conseil d'État pour se présenter à l'élection présidentielle, il a été triste tout de même de constater que les 5 candidats présents n'eurent aucun mot pour la langue française et la Francophonie, alors que ce 20 mars était jour de fête pour notre langue. Ils n'eurent aucun mot pour la langue française et la Francophonie, mais Benoît Hamon, le candidat à la présidentielle pour les Socialistes, trouva le moyen tout de même de placer son mot anglais préféré : "Burn-out", un mot anglais qu'il emploie quasiment à chacune de ses interventions. Nous pûmes également entendre Marine Le Pen, la candidate pour le Front National, nous parler de "Serial Killer" au sujet du RSI, le Régime Social des Indépendants, terme anglais repris aussitôt par François Fillon, le candidat pour les Républicains, qui a perdu là une bonne occasion de faire remarquer à cette dame qu'en France, c'était le français d'abord que l'on parle et non l'anglais.

Si la fête de notre langue et de la Francophonie n'a pas été évoquée le 20 mars par nos 5 présidentiables qui passaient à la télévision ce jour-là, le samedi 25 mars, un politicien, François Asselineau, nous consola de cet affront. En effet, en ce 25 mars, lors du grand rassemblement qui eut lieu à la Villette pour fêter les 10 ans de l'Union Populaire Républicaine (UPR), François Asselineau, président de ce parti et candidat à la Présidentielle, fit un discours dont toute une partie fut consacrée à la langue française, à la Francophonie et à l'Afrique, faisant, du coup, une démonstration éclatante de l'importance stratégique de développer l'atout majeur de la France : la Francophonie.

Hélas, mais faut-il s'en étonner, il n'y a eu aucun écho de ce discours au 20 heures de France 2.

Cela est d'autant plus anormal que des passages de ce remarquable plaidoyer pour notre langue, auraient très bien pu prendre place dans le JT, puisque nous étions en pleine Semaine de la langue française et de la Francophonie, Semaine qui se déroulait, cette année, du 18 au 26 mars.

Est-ce ainsi que notre télévision publique doit faire vivre la démocratie ? Et où est notre droit à l'information dans tout cela ?

Quoi qu'il en soit, cette campagne électorale a été totalement phagocytée par les démêlées judiciaires de François Fillon, et les médias semblent avoir profité de l'occasion pour mettre au second plan, voire ignorer, les débats sur le fond que l'on est en droit de s'attendre à voir traiter lors d'une élection présidentielle : débattre sur l'état d'indépendance de la France, sur l'utilité ou non de sortir de l'UE, de l'euro, de l'Otan, sur le libre-échange, sur le devenir de nos services publics, sur l'imposition de l'anglais, sur le développement de l'Afrique francophone, sur notre ouverture sur le grand large, sur la Francophonie, etc. Mais voilà, ces sujets n'étaient pas apparemment assez intéressants pour nos « grandes » chaînes de télévision et nos « grands » médias qui ont préféré parler d'autres choses, et notamment et surtout, du jeune loup Macron, membre de la *French-American Foundation* (*Young Leader* cuvée 2012), ami du groupe Bilderberg, ex-employé de la banque d'affaires Rothschild, poulain du milliardaire étatsunien George Soros et du patron de presse Pierre Bergé. Bref, tout semble avoir été mis en place pour que les Français, saoulés au Macron Nouveau, votent pour lui, et cela non pas parce qu'il a un bon plan pour la France, mais parce qu'il a eu un bon plan médias voulu et payé par ses amis de l'oligarchie.

Conclusion : puisque nos médias ont fait de la discrimination en traitant certains candidats de « petits candidats » et que ces candidats ont eu en cela moins de temps de parole à l'antenne que les prétendus « grands candidats », alors à nous de montrer maintenant que nous ne sommes pas de « petits électeurs », pas dupes de leur escroquerie au point de vouloir voter pour un président anglophone, fils du fric et de la pub.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV

SOMMAIRE

- ♦ **Éditorial : Aura-t-on un Président anglophone, fils du fric et de la pub !**
- ♦ **Comme Trudeau au Canada, faudra-t-il bientôt s'excuser de ne pas parler anglais ?**
- ♦ **Une scandaleuse décision de justice !**
- ♦ **André Vallini s'indigne de l'anglicisation de la chanson d'Alma à l'Eurovision !**
- ♦ **L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) de qui se moque-t-on ?**
- ♦ **François Asselineau nous répond !**
- ♦ **Meilleurs touits-photos du trimestre !**
- ♦ **Un point sur les 11 candidats à l'élection présidentielle.**
- ♦ **JO pour 2024 : Los Angeles mieux que Paris pour le français !**

Comme Trudeau au Canada, faudra-t-il bientôt s'excuser de ne pas parler anglais ?

À voir toutes les courbettes que font les Francophones face aux exigences linguistiques des Anglophones, récemment Justin Trudeau qui s'excuse d'avoir parlé français au Québec et le Comité Paris-J0-2024 qui opte pour un slogan en anglais pour contenter une cinquantaine de membres du CIO, je me demande si notre langue, qui est porteuse d'humanisme, via ses racines gréco-latines, ne pousserait pas les Francophones dans leur subconscient, à être plus compréhensifs, plus humains, plus aptes à se soumettre face au monde anglo-américain autrement plus agressif, car porteur, lui, de l'ultralibéralisme débridé et conquérant !

Jean-Paul Perreault s'attend à des excuses de Trudeau

Si Justin Trudeau s'excuse pour avoir répondu en français à un anglophone au Québec, il devrait en faire autant envers les francophones pour les « pratiques discriminatoires » au sein du gouvernement, estime Jean-Paul Perreault, d'Impératif français.

« À quand les excuses ? Moi, je m'attends à en avoir autant », a fait valoir M. Perreault, qui a qualifié « d'aberration incroyable » les excuses transmises par le Premier ministre Trudeau aux Anglophones du Québec pour avoir répondu en français à une question posée en anglais lors d'une rencontre publique tenue récemment à Sherbrooke. La lettre d'excuses rédigée en anglais seulement a été envoyée au *Quebec Community Groups Network* qui l'a mise en ligne

« De voir que le premier ministre Trudeau s'excuse d'avoir parlé en français au Québec, c'est révoltant. Le message qu'il donne à l'ensemble des Québécois, c'est qu'il faut parler en anglais aux Anglophones, et si vous ne le faites pas, excusez-vous. C'est la vieille image d'occupant. Entre eux, les Francophones peuvent parler français. Mais s'il y a un Anglophone dans la salle, il faut que tout le monde parle anglais. C'est une grave erreur d'avoir donné raison à un groupe qui prône l'anglicisation du Québec où la langue commune de la diversité est le français » soutient M. Perreault.

Suivant la logique de M. Trudeau, le président d'Impératif français a déposé une plainte auprès du commissaire aux langues officielles pour dénoncer des pratiques en vigueur au sein du gouvernement lors de nominations de ministres et d'autres hauts dirigeants et fonctionnaires du gouvernement canadien incapables de parler français.

M. Perreault a indiqué avoir reçu un appel du Commissariat lui indiquant que sa plainte était « non recevable » puisqu'elle ne vise pas un cas particulier.

lapresse.ca, le mardi 21 février 2017

Trudeau s'excuse d'avoir répondu en français à une question posée en anglais !

Le Premier ministre Justin Trudeau s'est formellement excusé d'avoir insisté pour répondre en français à une question qui lui avait été adressée en anglais, en janvier, alors qu'il faisait un arrêt à Sherbrooke, au Québec, à l'occasion d'une tournée pancanadienne. Le Premier ministre Justin Trudeau a promis de répondre aux questions du public dans la même langue qu'elles lui seront posées à l'avenir, réagissant ainsi aux critiques de plusieurs citoyens frustrés qui l'accusaient

d'avoir violé la politique de bilinguisme au pays.

Sa décision de vouloir répondre en français même à des questions posées en anglais, a été qualifiée de « bornée » dans certains médias anglophones et a entraîné le dépôt de plusieurs plaintes au bureau du Commissariat aux langues officielles.



Lettre de Trudeau :

Un groupe montréalais de défense des droits des Anglophones, *Quebec Community Groups Network*, a publié lundi sur son site web, une lettre reçue de M. Trudeau datant du 14 février. Ce dernier y exprime ses regrets pour avoir répondu en français à une question posée en anglais.

« Pour l'assemblée citoyenne à Sherbrooke, je veux exprimer mes regrets sincères », a écrit M. Trudeau dans sa lettre en anglais.

« Je reconnais que j'aurais dû répondre aux questions dans la même langue qu'elles m'avaient été posées, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada. Vous pouvez être assurés que je ne le ferai plus à l'avenir », a-t-il ajouté.

James Shea, président du *Quebec Community Groups Network*, se dit satisfait de la réponse du Premier ministre.

« Manifestement, il avait violé la Loi sur les langues officielles qui engage le gouvernement du Canada à fonctionner au Canada dans les deux langues officielles - l'anglais et le français », a-t-il souligné.

ledevoir.com, le lundi 20 février 2017

Une scandaleuse décision de justice !

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Il faut que vous le sachiez : dans l'affaire de la dénomination anglaise "Lorraine Airport", le juge du Tribunal de Grande Instance de Metz a condamné l'Afrav à verser à l'établissement public Aéroport-Metz-Nancy-Lorraine (EPMNL), la somme de 1500 euros sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile (<http://www.francophonie-avenir.com/Archives/Ordonnance-du-21.02.2017.pdf>).

1500 euros à payer, alors que nous faisons un travail militant et bénévole en faveur du respect de la langue française bafouée, et que cette somme, qui plus est, risque d'affecter gravement l'équilibre financier de l'Association. **La Direction de l'aéroport ne respecte pas la loi et c'est l'association qui défend la loi qui est punie ! Allez comprendre !**

Merci d'avance, de bien vouloir vous faire écho de ce scandale, d'en faire écho autour de vous, auprès de vos élus, auprès des candidats à la Présidence de la République, etc., **car il est important que l'on sache comment sont traités ceux qui, aujourd'hui, défendent la langue française.**



C'est un fait, la dénomination anglaise "Lorraine Airport" est en totale infraction avec la loi n°94-665, dite loi Toubon, cela ne fait aucun doute, mais le juge s'est arrangé pour ne pas juger l'affaire, déclarant que l'Afrav ne peut pas ester en justice ; l'Afrav ne peut pas ester en justice, selon lui, alors qu'elle a pourtant gagné un procès en 2015 devant le Tribunal administratif de Nîmes (<http://francophonie-avenir.com/Archives/Rendu-de-l-affaire-Afrav-Mairie-de-Nimes.pdf>).

Mais quand bien même l'Afrav ne pourrait pas ester en justice, était-ce une raison pour la condamner à payer à la direction de l'aéroport anglophone, la somme de 1500 euros ? **Apparemment, le juge, non seulement ne veut pas juger l'affaire, mais il veut tuer l'Association qui la porte, quel scandale !**

De plus, comment le juge peut-il dire dans son ordonnance que : « Aucune considération d'équité ne justifie par ailleurs qu'elle [L'Afrav] soit déchargée de l'indemnité que l'article 700 du code de procédure civile met à la charge de la partie qui succombe et qui sera fixée à la somme de 1500 euros ».

Oui, très surprenante décision du juge, car sur quelle base se réfère-t-il pour dire qu'il n'y a aucune considération d'équité pour justifier que l'Afrav soit déchargée de l'indemnité attachée à l'article 700 du Code de procédure civile ?

Comment a-t-il jugé la situation économique de l'Afrav, comme l'y invite l'article 75 de la loi n°647 du 10 juillet 1991 :

« ...dans toutes les instances, le juge condamne la partie tenue aux dépens ou, à défaut, la partie perdante à payer à l'autre partie la somme qu'il détermine, au titre des frais exposés et non compris dans les dépens. Le juge tient compte de l'équité ou de la situation économique de la partie condamnée. Il peut, même d'office, pour des raisons tirées des mêmes considérations, dire qu'il n'y a pas lieu à cette condamnation ».

Sait-il, Monsieur le juge, que l'Afrav est une petite association qui a entre 50 et 60 adhérents pour un budget annuel tournant autour des 2000 euros, un budget composé uniquement des cotisations de ses adhérents, car elle n'a

aucune subvention publique. Comment ne s'est-il pas rendu compte que le combat de l'Afrav dans cette affaire, est celui de David contre Goliath, où David, est la petite association qui se bat contre Goliath, un établissement public au budget autrement plus supérieur à celui de l'Afrav.

L'équité et la justice voudraient donc qu'on ne mette pas David à genoux, et que Goliath soit obligé d'expliquer devant les juges pourquoi il ne respecte pas la loi linguistique de notre pays (loi n°94-665, dite loi Toubon), alors que, en tant qu'établissement public, il a des obligations à l'égard de la langue française, comme le rappelle la Circulaire du 1er octobre 2016 de la Ministre de la Fonction publique, Mme Annick Girardin (http://www.francophonie-avenir.com/Archives/circulaire_Girardin-Vallini-du-1er_10_2016.pdf).

L'Afrav paiera l'amende amère que nous a infligée le juge pour nous faire taire, mais nous ne nous taisons pas et nous n'abandonnerons pas l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine aux anglophones.

Nous allons rassembler nos forces et nos sous pour revenir plus forts sur le terrain et continuer le combat jusqu'à ce que l'infâme appellation "Lorraine Airport" disparaisse du paysage lorrain.

Plus que jamais la Résistance à la dictature du tout-anglais doit s'organiser, plus que jamais ceux qui contribuent à angliciser notre environnement linguistique doivent être dénoncés, attaqués et condamnés.

L'Afrav ne doit pas se laisser intimider par l'amende que nous a infligée le juge. Nous sommes dans le combat, ce n'est certainement pas le moment de nous défilier.

Nous avons donc décidé de refaire une partie de nos statuts, afin qu'il n'y ait plus de possibilités pour les juges de les interpréter d'une manière différente selon qu'ils ont envie de juger l'affaire sur le fond ou non.

Ces modifications vous sont présentées en annexe de ce journal. Merci de donner votre avis, et de remplir le pouvoir, si vous ne pouvez pas venir à notre Assemblée générale extraordinaire du dimanche 11 juin 2017.

André Vallini s'indigne de l'anglicisation de la chanson d'Alma à l'Eurovision !

Bravo à M. André Vallini, ex-ministre de la Francophonie, qui, encore une fois, proteste contre le fait qu'il devienne désormais une habitude en France de mettre de l'anglais partout pour faire plus européen, plus international.

Cette année, la chanson de la France pour l'Eurovision a été anglicisée à la dernière minute pour répondre aux normes des euromondialistes, normes qui consistent à mettre de l'anglais partout !



André Vallini s'énervé encore contre la chanson en anglais de la France à l'Eurovision (alors qu'il n'est plus en charge de la Francophonie).

Il n'aura passé que neuf mois au secrétariat d'État chargé de la Francophonie, en 2016, et on dirait qu'André Vallini n'en est toujours pas parti. **Que la France chante en anglais à l'Eurovision, ça ne passe vraiment pas pour lui.**

Désormais secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, André Vallini s'insurge contre la chanson qui représentera la France à l'Eurovision 2017 : « Requiem » de la chanteuse Alma. Visiblement ulcéré, il toutie : « **Stop à l'anglicisation** ».

André Vallini n'en est pas à son premier coup de gueule sur la chanson *made in France*. En 2016, c'est **contre les chansons en anglais de la France pour l'Eurovision mais aussi pour l'Euro de football** qu'il criait au scandale, jugeant tout cela "consternant et inacceptable".

Il faut tout de même nuancer l'indignation du secrétaire d'Etat : "Requiem" vient juste d'être remixé pour l'Eurovision. Initialement 100% française, **la chanson aura finalement quelques passages en anglais** : la moitié du refrain. L'actuel secrétaire d'Etat à la Francophonie, Jean-Marie Le Guen, n'a toujours pas réagi.

lelab.europe1.fr, le lundi 13 mars 2017

L'ancien Secrétaire d'État chargé de la Francophonie s'est une nouvelle fois offusqué de l'érosion de notre langue à l'étranger. Sur Twitter, il déplore que le titre *Requiem* de la chanteuse Alma, qui représentera la France, le 13 mai prochain en Ukraine, soit mâtiné d'anglais.

André Vallini est un homme de conviction. Et s'il n'est plus depuis quatre mois maintenant le Secrétaire d'État chargé des affaires de la Francophonie, le socialiste n'en a pas pour autant oublié son sacerdoce.

En témoigne son dernier toutit cinglant à l'égard de la chanson *Requiem*, de l'artiste Alma, censée représenter les couleurs de la France à l'Eurovision 2017. Le Secrétaire chargé des relations avec le Parlement a ainsi fustigé le choix du morceau de la chanteuse dans lequel se sont glissés des mots en anglais.

« Désolé qu'en 2017, à nouveau, la France soit représentée à l'Eurovision par une chanson en anglais : stop à l'anglicisation », a écrit visiblement très remonté André Vallini. Avant de préciser dans un second toutit : « La France ne rayonne jamais autant qu'avec sa langue, y compris face à l'hégémonisme anglo-saxon. » (...)

Pour rappel, ce n'est pas la première fois qu'André Vallini s'insurge de l'anglicisation de la langue française. Ainsi s'indignait-il en octobre dernier de la nouvelle initiative "Made in English" de la SNCF.

Et plus récemment, il se désolait encore du slogan 100% anglais de la ville de Paris aux JO 2024. Une devise "Made for Sharing" qu'assume pleinement la maire de la capitale, Anne Hidalgo.

À l'origine composée intégralement en français, la chanson *Requiem* a finalement été agrémentée de quelques passages en anglais. Une façon détournée de montrer qu'un titre chanté en anglais a plus de chance de gagner l'Eurovision ?

lefigaro.fr, le lundi 13 mars 2017



André VALLINI
@VALLINIAndre



Suivre

Euro 2016/Chanson de l'équipe de France en anglais!

Concours Eurovision de la chanson: idem!

Consternant et inacceptable

#Francophonie debout

Félicitez-le sur son compte twitter (<https://twitter.com/valliniandre?lang=fr>) et demander aux candidats à l'élection présidentielle de se positionner face à l'anglicisation qui est en train de nous faire disparaître.

Pour protester, voici adresses courriels : olivier.schrameck@csa.fr, patrice.gelinet@csa.fr, secretariat.president@elysee.fr, tvspectateurs@francetvfr, francetv@s3s-main.net,

nicolas.about@csa.fr, Memona.Hintermann-Affejee@csa.fr, Sylvie.Pierre-Brossolette@csa.fr,

Nicolas.Curien@csa.fr, Nathalie.Sonnac@csa.fr, ecrire@annickgirardin.fr, loic.depecker@culture.gouv.fr

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) : de qui se moque-t-on ?

Voici le témoignage d'un franco-Arménien qui vit en Arménie, un témoignage au sujet du fonctionnement de l'OIF :

« Lorsque l'Arménie est devenue membre observateur de l'OIF en 2004, j'ai été très étonné. En 2008, le pays est passé du statut de membre observateur de l'OIF à celui de membre abonné et j'ai été encore plus étonné. Enfin, elle est devenue membre à part entière en 2012.

En octobre 2016, l'Arménie a accueilli la 3e session de la conférence ministérielle de la francophonie et là j'ai été abasourdi. J'ai alors écrit cet article que je vous engage à diffuser le plus largement possible.

Et maintenant j'apprends que l'Arménie va recevoir le prochain Sommet de la francophonie en 2018. Là, c'est le comble ».



Patrick Kaplanian

kaplanianpatrick@hotmail.com

Lorsque l'Arménie est devenue membre observateur de l'OIF en 2004, j'ai pensé que cela donnerait une

impulsion à l'enseignement de la langue française dans ce pays. Il n'en a rien été. En 2008, le pays est passé du statut de membre observateur de l'OIF à celui de membre abonné. Nouvel espoir, nouvelle déception. Enfin, elle est devenue membre à part entière en 2012. Mais je ne me faisais plus d'illusions.

Jusqu'à l'indépendance (1991), et encore aujourd'hui, la principale langue étrangère est le russe. Mais, petit à petit, l'anglais tend à le remplacer. Je donne un exemple. Ma femme a monté une agence de voyages locale. Elle est arménienne, diplômée de français et ne parle pas anglais (c'est pour cela que je l'ai épousée !). Mais, désormais presque tous les hôteliers lui écrivent en anglais. **Lorsqu'elle proteste en arménien argumentant qu'elle ne sait pas l'anglais et qu'on est en Arménie entre Arméniens, rien n'y fait : on continue à lui écrire en anglais. Elle ne peut donc pas communiquer dans sa propre langue dans son pays, et c'est moi son mari qui répond aux courriels.**

Autre exemple : à Dilijan, a été créé une école anglophone pour former les futures élites du pays. Et aussitôt, ce fut la ruée.

On objectera que ces deux exemples ne concernent que les privés, qu'on ne peut les empêcher de parler la langue qu'ils désirent. Je pourrais répondre qu'il est toujours possible de légiférer. Mais voyons plutôt l'attitude de cet État prétendument francophone.

Là où, à l'indépendance en 1991, il n'y avait que de

l'affichage en arménien et en russe (la poste, le métro) on a rajouté de l'anglais. Par contre les nouveaux panneaux (noms de rue, panneaux de circulation, information sur les sites touristiques) sont systématiquement en arménien et en anglais. Le russe est éliminé : étonnante attitude de la part d'un pays en grande partie aligné sur Moscou. Comme quoi la linguistique ne suit pas la politique. **Quant au français, on n'en trouve pas un seul mot.**

Dans les universités, les étudiants en langue devaient, à l'époque soviétique, choisir deux langues, la langue principale et la langue secondaire. Ils choisissaient le plus souvent une seconde langue du même groupe linguistique que la langue principale, par exemple espagnol

ou italien pour les étudiants de français. **Or depuis le début des années 2000, l'une des deux langues doit être obligatoirement l'anglais : c'est ça la francophonie ? Et ni l'OIF, ni l'ambassade de France n'ont émis la moindre protestation.**

Le niveau des professeurs de français laisse à désirer. Les proviseurs s'arrachent les cheveux et s'arrachent... les bons profs. Et le niveau des élèves ne vaut pas mieux. Dans une petite ville comme Garni, un des rares endroits où c'est le français qui est enseigné après l'arménien et le russe, pas un élève n'est capable, au bout de dix ans, de s'exprimer dans la langue de Molière.

Le pire est l'attitude de l'ambassade de France.

J'avais mis au point une méthode de français spécialement adaptée aux Arméniens. Pendant dix ans, je l'ai présentée aux différents conseillers culturels et attachés linguistiques. À chaque fois le dialogue était le même :

- Je n'ai pas d'argent.
- Jetez-y au moins un coup d'œil.
- Je n'ai pas le temps.

Après dix ans de je-n'ai-pas-le-temps-je-n'ai-pas-d'argent, j'ai laissé tomber. Le dernier message reçu de l'actuel attaché linguistique a été :

« Nous voulons simplement dire qu'il ne rentre pas actuellement dans les priorités du Service culturel de développer une méthode de français audiovisuelle » (le 20 novembre 2012).

On notera le ton hautain et méprisant.

Mais il serait injuste de dire que l'ambassade ne fait rien. Je donne deux exemples.

En octobre 2006 a eu lieu un festival de film français. On a sorti une magnifique plaquette en couleurs sur papier



Pour la période de 2016 à 2018 Michaëlle Jean et Édouard Nalbandian, Ministre des Affaires Étrangères de la République d'Arménie, ont signé un avenant au « Pacte linguistique entre la Francophonie et l'Arménie ».

glacé de 32 pages plus la couverture (pour cela il y a des crédits). Opération ponctuelle donc, coûteuse et sans lendemain. Les films français avaient été sous-titrés pour l'occasion. J'ai alors fait remarquer que les sous-titrages pourraient resservir, en particulier aux enseignants qui voudraient projeter un des films. On me les a donc promis. Et j'attends toujours !

Le jeudi 18 novembre 2011 on a fait venir deux professeurs d'université et un journaliste pour 12 h (les deux profs d'université) et 36 h (le journaliste) pour des conférences à l'ambassade. Pour cela il avait des crédits. Opération ponctuelle donc, coûteuse et sans lendemain. Il y avait 50 personnes dans la salle, la totalité des francophones d'Arménie.

Que conclure de ces deux exemples ? Que les autorités culturelles françaises aiment les feux d'artifice, les actions d'éclat sans suite.

J'étais au Cambodge lorsque le pays est passé du français à l'anglais. On arrachait les panneaux dans la langue de Molière pour les remplacer par d'autres dans celle de Shakespeare. Et pendant ce temps-là, l'ambassade de France organisait des activités prestigieuses sur le même modèle que celles déjà décrites ci-dessus. Pendant ce temps les Anglo-saxons envoyaient des enseignants dans toutes les provinces. Je me rappelle m'être arrêté à Pursat, un bled à mi-chemin sur la route Sud entre Phnom Penh et Siem Réap. Partout, il y avait des panneaux "ENGLISH", proposant des cours gratuits. Pas question pour nos élites françaises de s'abaisser à enseigner dans les villes de province. **Et le Cambodge est devenu anglophone.**

Le pire c'est qu'il y a une véritable demande de la part des Arméniens pour la langue française. Plusieurs classes bilingues franco-arméniennes existent dans quatre écoles à Erevan et une à Gümri. Mais elles manquent de matériel pédagogique. C'est là qu'il a été fait appel à l'ambassade. Le conseiller linguistique, le même que m'avait fait la réponse que l'on a lu plus haut, a exigé que la demande vienne du ministère de l'Éducation. Connaissant le pays, c'était le meilleur moyen de se débarrasser du demandeur.

Résultat : les Allemands ont fait des propositions et plusieurs classes franco-arméniennes ont été remplacées par des classes germano-arméniennes (les Allemands

avaient des crédits pour ça, eux, et n'avaient pas besoin du feu vert du ministère de l'Éducation pour agir).

Alors, dira-t-on, la France accorde quelques bourses à des étudiants arméniens. Oui mais quand, après un interminable parcours du combattant, l'étudiant a obtenu l'accord de l'Éducation Nationale française, c'est le consulat qui parfois refuse le visa.

On objectera aussi qu'il y a une école française. C'est vrai, mais c'est une création 100 % arménienne. Et puis 200 élèves de la maternelle à la seconde pour une capitale qui approche le million et demi d'habitants, c'est ridicule, quand on compare avec les autres lycées français à l'étranger.

Il existe aussi une institution qui forme des CAP français (restauration, etc.). J'ai eu l'occasion d'y donner une conférence, et j'ai pu constater que malgré 7 h de français par semaine les élèves étaient incapables de sortir le moindre mot.

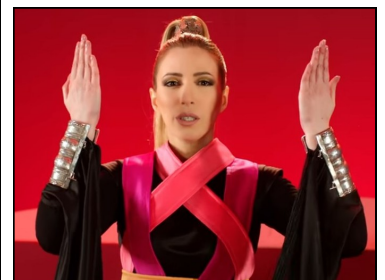
Reste l'université française seul succès réel de la francophonie, encore que je connaisse des diplômés qui ne parlent pas un mot. Son défaut est de se limiter au droit, à l'économie et à la gestion. Pas question de s'intéresser à la formation des professeurs de français, alors que l'université américaine attache une grande importance à la formation des professeurs d'anglais.

Que conclure de tout cela ?

Que l'Arménie est le pays le moins francophone du monde et que si l'Arménie a pu adhérer à l'OIF, c'est que n'importe quel État peut y adhérer.



Affichages trilingues : arménien, russe et anglais, pas de français !



Cette année, à l'Eurovision, l'Arménie chantera en anglais avec Artsvik : "Fly With Me" !

Asselineau répond à la lettre aux Présidentiables que lui a envoyée le Collectif inter-associatif pour le français et la Francophonie



Par son courrier du 20 février dernier, le Collectif inter-associatif pour le français et la Francophonie, dont fait partie l'AFRAV, m'a invité à me prononcer sur ses propositions politiques dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017.

C'est peu dire que j'accède avec sympathie à cette demande tant je considère que promouvoir l'essor de la langue française dans le monde doit être l'un des piliers de la politique de la France.

Depuis que j'ai créé l'Union populaire républicaine il y a près de dix ans, je me suis en effet employé à dénoncer l'in vraisemblable travail de sape de la langue française que les gouvernements français européens, de droite comme de gauche, poursuivent avec obstination et discrétion. C'est ainsi que je me suis opposé à la loi « Fioraso », en 2013, qui a visé à légitimer la présence de l'anglais, voire sa substitution au français, dans l'enseignement supérieur et la recherche. La pétition que nous avons lancée à l'époque avait recueilli plus de 12 000 signatures.

Dans ce combat pour la langue française et la diversité linguistique, les associations, dont la vôtre, se sont toujours trouvées en première ligne et ont su persévérer avec courage, malgré le silence médiatique et l'indifférence, en règle générale, des autorités. L'Union populaire républicaine et certaines associations ont, d'ailleurs, eu, l'occasion de se trouver, coude à coude, pour dénoncer l'esprit d'abandon des gouvernements européens ou pour saluer l'action du Président Abdou Diouf à la tête de la Francophonie.

La coopération entre l'Union populaire républicaine et les associations de défense et de promotion du français s'est illustrée, par exemple, à l'occasion du colloque que nous avons organisé en juin 2013, en réunissant des représentants syndicaux et associatifs, mais également des chercheurs et des écrivains. Nous avons alors eu le plaisir d'accueillir M. Matthieu

Varnier, Secrétaire général du CO.U.R.R.I.E.L (Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation Linguistique), qui figure au sein du collectif d'associations signataires des propositions politiques que vous défendez dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017.

J'ai examiné en détail les mesures que préconise votre collectif associatif pour faire respecter et renforcer le rôle de la langue française. Elles me semblent parfaitement judicieuses et je les endosse bien volontiers, à deux exceptions près cependant (voir ANNEXE 1 sur : <http://www.francophonie-avenir.com/fr/Info-breves/217-Un-candidat-a-la-Presidentielle-nous-repond-Francois-Asselineau>).

D'une part, même s'il est souhaitable que les étrangers voulant s'établir en France possèdent déjà un niveau minimal en français, il ne me paraît pas réaliste d'en faire un prérequis obligatoire (à la fin du point (1) de votre dossier inter-associatif) : il y aura nécessairement des situations particulières, notamment dans le cadre du regroupement familial, où les candidats à l'installation dans notre pays ne sauront que très peu ou pas parler français. En revanche, je suis favorable au renforcement des moyens alloués à l'enseignement du français à destination des personnes immigrées.

Monsieur Léon Landini, Président de l'Amicale des anciens FTP-MOI de la région Rhône-Alpes, et Président d'honneur du CO.U.R.R.I.E.L, rappelle d'ailleurs dans le texte émouvant qui est joint à votre dossier inter-associatif (voir ANNEXE 2 sur : <http://www.francophonie-avenir.com/fr/Info-breves/217-Un-candidat-a-la-Presidentielle-nous-repond-Francois-Asselineau>) que beaucoup des étrangers ayant combattu à ses côtés pour la Libération de la France parlaient peu ou pas le français.

D'autre part, je ne peux pas souscrire à l'engagement, que vous réclamez des candidats à l'élection présidentielle, de faire respecter la langue française dans les instances de l'Union européenne (deuxième alinéa du point (3) de votre dossier inter-associatif). Comme vous le savez, non seulement je conteste formellement l'utilité et le bien-fondé de cette organisation supranationale vieille de 60 ans, mais j'estime qu'elle a perdu toute légitimité depuis que le résultat sans appel du référendum du 29 mai 2005 a été purement et simplement ignoré par les dirigeants successifs.

À la différence de tous les autres candidats à l'élection présidentielle, je prends l'engagement solennel - si je suis élu Président de la République - de mettre en œuvre l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE)

pour quitter l'UE, dès les semaines suivant ma prise de fonctions. C'est exactement ce que les Britanniques vont faire dans quelques jours.

Ma conviction est que la vitalité et le prestige de la langue française sont liés, de façon directe et inséparable, à l'indépendance et à la souveraineté de la France. En d'autres termes, le combat pour la défense et la promotion de la langue française commence par le retrait unilatéral de la France de l'Union européenne et de l'OTAN.

Ces structures, placées sous la domination du monde anglo-saxon et de puissances privées, font, en effet, courir un risque mortel à notre pays, et, donc bien sûr, à sa langue. La meilleure preuve à avancer est que la langue française se développe partout dans le monde, sauf en Europe où elle régresse, c'est-à-dire précisément dans cet ensemble géopolitique dont les européistes prétendent qu'il est l'avenir de la France, alors qu'il en est en réalité le tombeau.

Permettez-moi au passage d'attirer votre attention sur le fait que l'UPR a été classée par le ministère de l'Intérieur en « divers » à toutes les consultations électorales, c'est-à-dire ni à droite, ni à gauche, ni a fortiori à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. C'est la confirmation que le combat que je mène transcende le traditionnel clivage entre droite et gauche, à l'instar du combat pour la langue française qui rassemble des militants venus de tous les horizons.

Pour conclure, je souhaite attirer votre attention sur le fait que mon programme présidentiel est le seul à donner à la coopération culturelle, économique et politique avec les pays francophones, la place éminente qu'elle mérite aujourd'hui, et qu'elle méritera plus encore demain.

Je propose notamment de créer un véritable Parlement de la Francophonie, qui sera installé dans les locaux de l'UNESCO, laissés vacants par le déménagement de cette institution dans l'immeuble du parlement de Strasbourg.

Je prévois aussi de réorienter une partie des fonds structurels, actuellement versés à l'Union européenne, vers des programmes impliquant les États de la Francophonie, de développer un système d'échanges universitaires de grande ampleur avec ces mêmes États et de sensibiliser le peuple français à son appartenance à la sphère francophone.

Je serais heureux que des représentants de votre association assistent à la grande réunion publique de campagne que je tiendrai le samedi 25 mars 2017 à La Villette, et dont vous trouverez toutes les modalités pratiques sur notre site Internet. Vous pourrez, si vous le souhaitez, nous faire connaître votre présence : nous vous réserverons alors des places dans le carré des hautes personnalités.

En vous remerciant pour le travail opiniâtre que vous

menez pour la défense et la promotion de la langue française, je vous prie, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de ma très haute considération.

**François Asselineau, candidat à l'élection présidentielle
Président de l'Union populaire républicaine,
Inspecteur général des finances.**

Meilleurs touits-photos du trimestre !

Faites comme nous, ouvrez un compte touiteur (twitter) ! Cela vous permettra, entre autres actions, de relayer vos messages à travers les réseaux sociaux.

Refusons l'anglicisation ! #petfriendly
#animaux @pet_label @VosAnimauxRMC
#ceuxquifontlelait #chien @LBmissveto
@Fsorel #Bourdin @RMCinfo

PET
FRIENDLY
à la française

**Gérard Lenormand est le parrain
des Trophées "PET FRIENDLY" !**

Demandons-lui ce qu'il pense de l'anglicisation, du "Pet Friendly",
du "Made For Sharing" de Paris-2024, de l'Eurovision en anglais, etc.

Courriel : info@gerard-lenorman.com

Défendez
votre langue,
ne soyez pas
BÊTES !

Gérard LENORMAN
et PUPPY



Afrav
@Afrav1

Suivre

Busnel, un gland ! #LGLf5 @GrandeLibrairie
#roman @France5tv #Appanah
@PatriziaPaterli @AbdelahTaia
#JérômeFerrari #CSA #francoisbusnel @RFI

**Quel gland, ce Busnel ! En pleine Semaine de la langue française, il reçoit
une Étatsunienne qui n'est même pas foutue de dire "bonsoir" en français !**



Point sur les 11 candidats à l'élection présidentielle sur le thème : Langue française, Francophonie et lutte contre le tout-anglais

- 1. Nathalie Arthaud (Lutte Ouvrière), 47 ans.



Nous n'avons rien trouvé dans son programme qui tendrait à défendre la langue française, à promouvoir la Francophonie et à dénoncer la politique du tout-anglais.

Remarques : L'objectif de *Lutte Ouvrière* est de permettre l'union des travailleurs autour d'une condition commune plutôt qu'autour d'une langue ou d'une nationalité, avec pour objectif de « *mettre fin au capitalisme et à sa forme de domination actuelle : l'impérialisme* », explique Pierre Royan, le responsable de l'équipe de campagne de Nathalie Arthaud. Un impérialisme « *qui prend pour nom hypocrite, la Francophonie* », explique-t-on à Lutte ouvrière. Tout cela, en oubliant de dire, bien évidemment, que la domination linguistique pèse en premier sur les milieux les plus modestes et s'ajoute à toutes les autres types de domination.

- 2. François Asselineau (Union populaire républicaine), 59 ans.



Il y a dans son programme des éléments importants pour promouvoir la langue française, développer la Francophonie et lutter contre l'anglicisation.

Remarques : François Asselineau est le seul à mettre en exergue le drapeau de la Francophonie lors de ses conférences de presse et réunions, c'est donc le seul à afficher ostentatoirement ses idées pro-francophones et à ne pas les cacher dans les méandres d'un programme. La lettre qu'il nous a adressée (page 8 de ce journal) témoigne de son engagement pour la cause que nous défendons.

- 3. Jacques Cheminade (Solidarité et progrès), 75 ans.



Nous n'avons rien trouvé dans son projet qui tendrait à défendre la langue française, à promouvoir la Francophonie et à dénoncer la politique du tout-anglais.

Remarques : Son projet est axé sur la lutte contre la grande finance internationale, en cela et entre autres propositions, il veut « *Libérer l'Afrique de l'occupation financière, et permettre le codéveloppement* ».

Pour ce qui concerne la Francophonie, il se limite à demander d'« *Arrêter la politique de fermeture des activités des Instituts et des Alliances français dans le monde* ».

- 4. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France !), 57 ans.



Il y a dans son programme des éléments importants pour promouvoir la langue française, développer la Francophonie et lutter contre l'anglicisation.

Remarques : Ses mesures sont regroupées dans la partie « *Soutenir et développer à grande échelle la francophonie, levier de l'influence française* ». Cette partie se décompose en 3 sous-parties : Pour

le français en France, pour l'action culturelle française hors de France et pour la Francophonie institutionnelle mondiale. Lu dans son programme : Remettre à sa due place, première et prioritaire, la langue française dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et professionnelles. Renforcer la loi Toubon. Enjoindre aux administrations publiques de ne pas traiter les documents de travail reçus uniquement en langue étrangère et de ne répondre qu'en français. Il veut un plan Marshall pour l'Afrique **et veut contester au Conseil européen, le statut de l'anglais, langue officielle des institutions de l'Union Européenne, afin de tirer toutes les conséquences du Brexit.** Etc.

- 5. François Fillon (Les Républicains), 63 ans.



Il y a dans son programme peu d'éléments pour promouvoir la langue française et développer la Francophonie, et rien pour lutter contre l'anglicisation.

Remarques : Il veut « *Réaffirmer la langue française au sein des institutions européennes et des organisations internationales en tant que vecteur du Droit et des valeurs de la francophonie, notamment à partir des Outre-mer qui rayonnent sur une importante population francophone et sur des pays émergents.* »

Pour lui, la langue française semble se limiter à la Francophonie « *La France porte une voix singulière dans le monde. Par son histoire, sa culture, sa langue, elle a su souvent parler à l'ensemble de l'humanité. Je soutiendrai et développerai la Francophonie en m'appuyant sur l'incalculable atout que représente le partage de la langue française par près de 300 millions de locuteurs à travers le monde. Dans cet esprit, je veillerai à ce que les 2,5 millions de Français résidant hors du territoire national soient des relais et des vecteurs d'influence.* »

En France même, la langue française ne semble être pour lui qu'un outil de lutte contre l'immigration « *Réduire l'immigration légale au strict minimum en tenant compte, notamment, des ressources, du logement, de la couverture sociale, de la maîtrise de la langue française.* »

En revanche, il lui semble normal de « *Revaloriser les traitements des enseignants, en développant une part "mérite" dans la rémunération, et accroître les possibilités de promotion accélérée pour les professeurs enseignant leur discipline en langue étrangère* » (sic !)

- 6. Benoît Hamon (Parti socialiste), 49 ans.



Nous avons trouvé des éléments dans son projet qui tendraient à défendre la langue française et à promouvoir la Francophonie, mais rien pour dénoncer la politique du tout-anglais.

Remarques : "Burn-out", est son anglicisme préféré ! B. Hamon dit dans son programme : « *Affirmons la force de la France, de son histoire, de ses valeurs, de sa langue et de sa culture, [...]* ».

Dans la partie « Culture » de son projet : « *Je veux promouvoir le français comme langue en partage dans le monde, selon une démarche ouverte, et proposerai la création d'un « Palais de la langue française ».* »

Dans la partie « International » de son projet : « *Je défendrai la Francophonie sur la scène internationale parce que partager une même langue est un atout exceptionnel, culturel, scientifique et économique dans le monde d'aujourd'hui. Je défendrai le sentiment d'appartenance à la Francophonie, je proposerai un visa francophone pour les étudiants, les chercheurs, les chefs d'entreprise et les artistes.* »

Mais, par ailleurs, il fragilisera un peu plus le français en France même avec son « *Je ferai ratifier par la France la Charte des langues régionales ou minoritaires* ».

- 7. Jean Lassalle (Résistons 2), 61 ans.



Il n'y a dans son programme qu'une seule référence à la Francophonie, rien sur la promouvoir de la langue française et rien pour lutter contre l'anglicisation.

Remarques : Il évoque la langue que dans le cadre des relations avec le Sud et l'Afrique : « *notre langue, partagée avec les pays francophones, entretient un cousinage culturel précieux. Nous devons demain redevenir des partenaires et des alliés, dans un même dessein enfin apaisé.* »

- 8. Marine Le Pen (Front national), 48 ans.



Il y a dans son programme des éléments importants pour promouvoir la langue française, développer la Francophonie et lutter contre l'anglicisation.

Remarques : Marine Le Pen fait remarquer que contrairement à ses concurrents directs, Emmanuel Macron et François Fillon, elle veut protéger l'universalité de la langue française, c'est pourquoi elle ne s'est jamais exprimée en anglais et a souvent regretté les atteintes à l'article 2 de la Constitution (« La langue de la République est le français ») et la faiblesse actuelle de la loi Toubon. C'est dans cet esprit qu'elle entend réserver la moitié du temps d'enseignement au français à l'école primaire, et qu'elle permettra l'abrogation de la loi Fioraso (engagement 96) qui étend l'enseignement en langue anglaise dans les universités de France ! Partisane d'une France unilingue et d'un monde multilingue et multipolaire, Marine Le Pen entend aussi faire de la Francophonie une priorité diplomatique afin de renforcer les liens entre les peuples qui ont le français en partage (engagement 123).

- 9. Emmanuel Macron (En Marche !), 39 ans.



Nous n'avons rien trouvé dans son programme qui tendrait à défendre la langue française, à promouvoir la Francophonie et à dénoncer la politique du tout-anglais.

Remarques : Le dimanche 5 février 2017, il a dit à Lyon, qu' « *il n'y a pas de culture française. Il y a une culture en France. Elle est diverse* » et s'est exprimé en anglais à Berlin, en janvier 2017.

- 10. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise),



65 ans. Il y a dans son programme des éléments importants pour promouvoir la langue française, développer la Francophonie et lutter contre l'anglicisation.

Remarques : Jean-Luc Mélenchon explique vouloir « passer à la francophonie politique », c'est-à-dire « réorganiser les institutions de la francophonie en agissant pour son recentrage sur la défense, le rayonnement de la langue et son usage commun ». Dans une récente déclaration auprès de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), l'ancien sénateur est allé plus loin, estimant qu'il allait de soi que la francophonie serait révolutionnée dans « les trois prochaines décennies par le fait que l'Afrique deviendra le premier ensemble humain (en terme de population). Et d'ajouter : « *Il faut se préparer à une relation dans laquelle l'Afrique marchera en tête, exercera des responsabilités particulières.* »

De plus, et entre autres choses, il veut : un Erasmus de la francophonie, développer au moins une revue scientifique internationale digne de ce nom en français, défendre l'usage du français dans les institutions internationales à commencer par l'Union Européenne, renforcer les médias audiovisuels francophones (RFI, France 24 et TV5 Monde) et les mettre en partage avec la communauté francophone.

- 11. Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste), 50 ans.



Nous n'avons rien trouvé dans son programme qui tendrait à défendre la langue française, à promouvoir la Francophonie et à dénoncer la politique du tout-anglais.

Remarque : Quand on lui parle de l'Afrique francophone, il dit : « On ne veut pas faire table rase des cultures communes, de la langue. Mais on ne veut pas cultiver la francophonie comme un reste de l'empire colonial français. »

Voici notre classement, à vous de juger :



Premier
François Asselineau
Acte fort :
Le seul qui arbore le drapeau de la francophonie en public.



Deuxième
Jean-Luc Mélenchon
Acte fort :
Le seul qui parle de francophonie politique.



Troisième
Marine Le Pen
Acte fort :
La seule qui ait protesté publiquement contre le slogan en anglais de Paris-2024.



Quatrième
Nicolas Dupont-Aignan
Acte fort :
Le seul qui conteste la place de l'anglais dans l'UE après le Brexit.

JO pour 2024 : Los Angeles serait mieux que Paris pour le français !

LA 2024, le comité de candidature à l'organisation des JO-2024 à Los Angeles, a promis le lundi 20 mars de mettre l'accent sur la langue française durant les Jeux, si le CIO devait lui confier l'organisation de l'événement.

« LA 2024 ne se contentera pas de mettre en œuvre la règle 23 de la Charte olympique sur le bilinguisme - français et anglais - des annonces et de la signalétique », ont indiqué les promoteurs de la candidature américaine à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

Le comité « veillera à la présence de bénévoles francophones qui apporteront un soutien linguistique aux athlètes et autres participants et leur feront se sentir comme chez eux », ont-ils indiqué.

LA 2024 « s'engage également à rendre hommage tout au long de l'Olympiade culturelle, aux influences francophones sur la culture américaine et internationale », a ajouté LA 2024.

Le président de LA 2024 Casey Wasserman a rappelé que « le français (était) la langue olympique originelle » : « LA 2024 est profondément résolu à fêter et promouvoir cette langue magnifique », a-t-il conclu.

Los Angeles qui a organisé les JO en 1932 et 1984, est en concurrence avec Paris pour l'organisation des JO-2024 après les retraits de Rome et de Budapest. La ville-hôte sera désignée le 13 septembre à Lima.

© 2017 AFP

Alors que Paris-2024 abandonne le français avec son slogan en anglais "Made For Sharing", Los Angeles-2024, elle, veut promouvoir le français, langue de l'Olympisme !

Alors, pas de problème :
entre Paris qui renie notre langue
et Los Angeles qui veut la faire vivre,
je choisis Los Angeles !



Bravo au comité de candidature de Los Angeles-2024 qui fait mieux que Paris pour défendre le français, langue de l'Olympisme avec l'anglais. **Je vote pour les JO à Los Angeles, sans problème, les Français de Paris-2024 qui abandonnent leur langue, me dégoûtent !**

Vous remarquerez que cette information a été totalement occultée du journal télévisé de 20 heures de France 2. Pourtant, nous étions le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie et de la langue française ; pourtant France 2 y a là-bas deux envoyés spéciaux : Valérie Asrtruc et Jacques Cardoze ; pourtant, ce journal n'est pas avare, en temps ordinaires, de passer 2 ou 3 reportages par JT sur les É-U-A, mais là, ça concernait la langue française et, comme par hasard : SILENCE sur l'information !

Le 31 décembre 2016, le Collectif inter-associatif pour le français dont l'Afrav fait partie, a protesté officiellement contre le slogan en anglais "Made For Sharing" du comité de candidature pour les Jeux olympiques à Paris en 2024.

Rien n'y a fait, et la présentation officielle du slogan, faite le 3 février 2017, sur le parvis du Trocadéro face à la Tour Eiffel, nous a montré clairement qu'il n'était pas question pour le comité de candidature d'abandonner l'anglais au profit du français, puisque la cérémonie s'est déroulée en anglais ! **Inutile donc, dans ces conditions, de continuer à discuter avec ce comité qui fait semblant de nous écouter, mais qui n'entend nullement renoncer à son anglomanie.**

Ce faisant, l'Afrav a pris contact avec Me Emmanuel Ludot, avocat au Barreau de Reims, spécialiste dans les affaires qui sortent des sentiers battus, pour qu'il veuille bien nous aider. Il a accepté, qu'il en soit remercié.

Une requête a été déposée au Tribunal administratif de Paris. Affaire à suivre !

FRATERNIPHONIE

Parc Louis Riel
2811, chemin de Saint-Paul
30129 Manduel - France
courriel : fraterniphonie@aliceadsl.fr

Directeur de la publication :
Régis Ravat

Conception et responsable PAO :
Sylvie Costeraste

Directeur mercatien :
Jean-Pierre Colinaro

Diffusion France et étranger :
Mustafa Bensima

ISSN / 1266-3247

Dépôt légal à parution

L'A.FR.AV. est une association
apolitique, de résistance
linguistique et culturelle,
régie par la loi de 1901,
déclarée à la préfecture du Gard
et parue au Journal Officiel
le 13 décembre 1989.

BULLETIN d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion (1) à l'A.FR.AV.

(À retourner rempli à l'A.FR.AV., Parc Louis Riel, 2811 chemin de Saint-Paul, 30129 Manduel - France)

Je soussigné(e) (Prénom) (Nom)

Adresse

Ville (code postal)

Déclare vouloir adhérer, ou renouveler mon adhésion (2), à l'A.FR.AV pour une durée de 1 an
(renouvelable, si je le désire, à la date anniversaire de ma première adhésion).

Pour adhérer, ou renouveler mon adhésion, je choisis de verser la somme de :

☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 80 € ☐ 100 € ☐ 150 € ☐ 200 € ☐ 300 € ☐ 500 € ☐ Autre :

Durant mon adhésion, je recevrai Fraterniphonie, le journal de l'A.FR.AV (4 numéros , 1 par trimestre).

Je recevrai également une attestation qui me permettra de déduire ma cotisation - ou tout autre versement à l'Afrav -, de mes impôts, dans les limites autorisées par la loi (l'attestation fera état de la globalité des sommes versées, s'il y en a eu plusieurs durant l'année considérée).

Ci-joint, un chèque postal ou bancaire correspondant à la somme choisie, le tout rédigé à l'ordre de l'A.FR.AV.

À le
Signature :

(1) à photocopier, copier ou découper.

(2) biffer les mentions qui ne correspondent pas à votre choix.